

Image not found or type unknown



Demande de renseignements sur les honoraires d' avocat

Par **shadows93**, le **20/05/2010** à **19:39**

Bonjour,

Mon amie est en divorce, elle est passée en jugement une première fois, elle a fait appel pour une indemnité compensatoire et son avocate lui réclame pour continuer 10% du résultat.

Je trouve le montant assez exagéré, en a-t-elle le droit?

Merci de votre réponse

Par **ravenhs**, le **20/05/2010** à **21:57**

Oui elle en a le droit, tout comme votre amie a le droit de refuser et de changer d'avocat.